



MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Place Prudent Chollet ☎ : 02.48.78.20.50

18240 Belleville sur Loire fax : 02.48.78.20.55

Site : www.bellevillesurloire.fr

E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

FLASH MAI 2014

Patrick BAGOT et l'équipe de la liste « **Avançons Ensemble** » remercient chaleureusement les électeurs et électrices qui leur ont accordé leurs suffrages lors du scrutin du 23 mars 2014.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Maire : Patrick BAGOT :

Permanence les vendredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

1^{er} adjointe Karine BOUSSARD

Ressources humaines – Tourisme, Culture.

Permanence les samedis de 9h00 à 12h00

2^{ème} adjoint Didier MONTAIGUE

Sécurité, services techniques – Bâtiments communaux

Permanence les lundis de 9h00 à 12h30

3^{ème} adjointe Tatiana BREGGER

Petite enfance, Jeunesse, CCAS, Urbanisme

Permanence les mardis 9h30 à 12h30

4^{ème} adjoint Didier COUSIN

Sports – Piscine

Permanence les mercredis de 14h00 à 18h00

APPEL D'URGENCE :

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie vous pouvez joindre un élu au : **06.11.91.89.18**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2014, un dépôt de gerbe aura lieu à 12H00 au monument aux morts, suivi du verre de l'amitié.

APPEL A CANDIDATURES : REMPLACEMENTS

Afin de pallier toute absence de poste, vous pouvez déposer votre candidature en mairie pour d'éventuels remplacements au sein des services suivants : Service jeunesse - Accompagnement transport scolaire RPI - Restaurant scolaire (encadrement – animation) - Accueil Péri Scolaire « Les Loupiots » - Aide aux devoirs - ATSEM – Restaurant scolaire (préparation des repas, service, ménage) – Service ménage (bâtiments communaux) – Piscine Intercommunale des Presles (hôtesse d'accueil, ménage) – Agence Postale Communale – Camping (accueil, entretien espaces verts, ménage) – Services techniques (entretien voiries, espaces verts, bâtiments)

Veillez déposer CV et lettre de motivation en indiquant le ou les services concernés avant le **31 mai 2014**.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En raison du jeudi 8 mai 2014, la collecte des ordures ménagères est reportée au samedi 10 mai 2014, concernant le jeudi 29 mai (jeudi de l'Ascension) la collecte est reportée au samedi 31 mai 2014.

Les poubelles doivent être sorties la veille.

SECURITE / FRICHES

En milieu aggloméré et à proximité de toute construction, toutes les parcelles en friches devront faire l'objet d'un nettoyage avant le 1^{er} juillet de chaque année.

Arrêté municipal du 9 juin 1998

MISE A DISPOSITION DE FOIN

La municipalité va mettre du foin à disposition des Bellevillois.

Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie au 02.48.78.20.50.

Attention fauchage, fanage, mise en botte et transport sont à la charge du demandeur.

ATTENTION !!! MODIFICATION HORAIRES DÉCHÈTERIE

Déchets verts Belleville sur Loire :

Lundi, mercredi 13h30 - 17h15

Samedi 10h00 - 12H00

Déchèterie d'Assigny :

Lundi, mercredi, samedi 8 h -12h et 14h - 19h

RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE
EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET.**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2014 ont lieu en Mairie :

Les lundi, jeudi de 8 H à 16 H 30, le mardi de 10 H à 16 H 30, le mercredi de 8 H à 12 H 00 le vendredi de 8 H à 12 H 00

Se munir du livret de famille et du carnet de santé (ou un justificatif des vaccinations). **INSCRIPTION AVANT LE 31 mai 2014.**

LES RABOLIOTS

Les Raboliots vous proposent une semaine d'activités sur le thème du cirque du 7 au 11 juillet 2014 pour les 3-6 ans.

Les préinscriptions auront lieu en Mairie du 26 au 31 mai 2014, (25 places disponibles).

En fonction du nombre d'inscrits au 31 mai 2014, l'attribution des places se fera par tirage au sort.

Une réunion d'information aura lieu le 23 mai à 20h30, salle des mariages.

PERMANENCE CPAM

La permanence de la CPAM sera exceptionnellement fermée les vendredis 09 et 30 mai 2014.

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES


Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la Mairie) les mardi et vendredi de 7h45 à 8h15.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29.

MEDECIN GENERALISTE

Docteur Catherine VERSELE,

3 place Jean Moulin, 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE.

 : 07.81.95.81.85

MEDECINS DE GARDE

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde). On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU HAUT BERRY – VAL DE LOIRE :

La médiathèque sera fermée du jeudi 26 mai au lundi 9 juin inclus.

OFFICE MUNICIPAL CULTUREL

L'assemblée Générale de l'Office Municipal Culturel aura lieu le **vendredi 16 mai 2014** à 20h30 à la salle des Mariages.

ACCUEIL DU CANTON DE LERE

MAIRIE DE LERE

**REPAS CHANTANT (JEAN FERRAT)
ET DANSANT AVEC**

L'ACCORDEONNISTE VINCENT

LE DIMANCHE 18 MAI 2014

SALLE DES FETES DE BELLEVILLE

A PARTIR DE 12H

INSCRIPTIONS AUPRES DE Mme CHAPTAL

AU 02.48.72.38.88

Ou

Mme BOUSSANGE

Au 02.48.72.11.61

**VENEZ NOMBREUX POUR PASSER UNE
EXCELLENTE JOURNEE**

PORTES OUVERTES

Académie de Musique Danse Théâtre

BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Samedi

24

Mai

2014

de 10h à 20h

SALLE DES FETES
Entrée libre, buvette



Concerts
et rencontres
avec les professeurs



Renseignements 02 48 72 65 82
www.academiedemusique.com

**Le mercredi 28 mai 2014 à 20H30
à la salle des fêtes de Belleville s/Loire**



Sortie 16 avril 2014 – Réalisé par Philippe de Chauveron –
Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittanplus

Synopsis et détails

Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt "vieille France". Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit...Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois. Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique.

Tarif normal : 5,5€, tarif -16 ans : 4€



LES TRAPPEURS D'ETE 2014

NOUVEAU ! 12 à 15 ans

MINI-CAMPS « Trappeurs » avec nuitées

3 jours et 2 nuits en hébergement sur le site éco-labellisé de l'Etang de Goule (18) pour vivre pleinement tes vacances au cœur de la Nature !

Découvertes Nature, orientation, activités nautiques...

Eté : Au choix :

- Soit du 07 au 09/07/14 (lundi/mardi/mercredi)
- Soit du 09 au 11/07/14 (mercredi/jeudi/vendredi)

Journée des inscriptions : Mercredi 4 juin à partir de 8h30

Sur réservation. Tarif : Nous contacter.

5 à 12 ans

SEJOURS « Trappeurs » sans nuitées

Jeux et aventures sur les bords du fleuve pour apprendre la Nature tout en t'amusant !
Découvertes du milieu, VTT, jeux et activités de plein air, bricolages...

De 9h30 à 16h30.

Eté : du 21 au 25/07/14 (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

Journée des inscriptions : Mercredi 4 juin à partir de 8h30

Sur réservation. Tarif : Nous contacter.

Tarif en cours de validation, nous consulter.

Association des Commerçants de Belleville

ACBEL

BROCANTE « LA BELLEVILLOISE »

Règlement :

1-DATE ET LIEU : Samedi 10 mai 2014

Ouverture au public de 9h00 à 19h00

Centre bourg de BELLEVILLE sur Loire

2- LES EXPOSANTS :

Les professionnels et les amateurs locaux (rayon de 15km) n'ayant pas encore participé à une manifestation de ce type depuis le début de l'année.

3-LES INSCRIPTIONS :

L'inscription ne sera définitive, qu'après réception des pièces à fournir.

4- PIECES A FOURNIR OLIGATOIREMENT :

Bon d'inscription dûment rempli

Photocopie de la carte d'identité ou de la carte professionnelle

Attestation sur l'honneur certifiant n'avoir participé à aucune autre brocante depuis le début de l'année sur la commune.

5-TARIF :

Pour les particuliers : l'emplacement est de **2,00€ le mètre linéaire**, si garde de véhicule : 4 m obligatoire. Inscriptions sur place.

Pour les professionnels : **4.00€ le mètre linéaire**

6- LES EMPLACEMENTS :

Ils sont attribués le samedi matin dans l'ordre d'arrivée des exposants. En aucun cas l'exposant se placera ou il le voudra. Placements par ordre d'arrivée. Les exposants pourront se présenter **à partir de 6h30 au carrefour de la boulangerie et de la mairie** L'installation des marchandises devra respecter le métrage attribué et un intervalle en largeur (profondeur) d'1,50 mètre au maximum. Les exposants devront laisser obligatoirement un passage de 80 centimètres entre les clôtures des pavillons et leurs marchandises pour la circulation des riverains. Les personnes exposant face à face sur une même chaussée, devront laisser obligatoirement un passage de 3 mètres minimum en milieu de chaussée afin d'assurer la circulation des véhicules de secours et de services.

7- RESPONSABILITE :

L'exposant sera responsable de son stand et devra souscrire toute assurance de responsabilité civile nécessaire.

Les organisateurs bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, accident, dégradation volontaire ou involontaire ou autre événement néfaste.

A leur départ, **les exposants devront laisser leur emplacement propre.**

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant ne remplissant pas les conditions voulues, ou qui troublerait le bon ordre de la manifestation et ce, sans Indemnité aucune.

Dans le cas où la manifestation ne pourrait se dérouler aux dates et lieux, les places seraient remboursées, mais aucune indemnité ne saurait être réclamée à l'association organisatrice.

Ci-joint un coupon d'inscription (pour les particuliers) à déposer le jour même lors de votre arrivée.

Renseignements auprès de :

Mme Van Der Putten au 06.99.15.30.35 ou Mr Desforges au 02.48.72.17.69

.....

ATTESTATION - INSCRIPTION BROCANTE

Le 10 mai 2014 à BELLEVILLE SUR LOIRE

Attestation sur l'honneur :

(A remplir que par les amateurs)

Je soussigné,

.....
Demeurant

à.....

.....
Tél :Email :

Emplacement :m x

2.00€=.....,00 euros.

Atteste sur l'honneur n'avoir participé à aucune foire depuis le premier janvier de cette année dans la commune de Belleville sur Loire.

Fait àle/...../2014

Signature

